

CONSEIL DES VINS DE
SAINT-EMILION



Classement des Crus de Saint-Émilion 2022

SEPTIÈME ÉDITION

DOSSIER DE PRESSE

LE MOT DU PRÉSIDENT

JEAN-FRANÇOIS GALHAUD

Président du Conseil des Vins de Saint-Émilion

C'est avec une grande fierté, une certaine émotion et beaucoup d'enthousiasme que le Conseil des Vins de Saint-Émilion présente le nouveau classement des Crus de Saint-Émilion, réalisé sous l'égide de l'INAO, Institut national de l'origine et de la qualité, que je souhaite ici remercier pour sa rigueur et son implication sans faille.

Ce classement vient consacrer 71 Grands Crus Classés et 14 Premiers Grands Crus Classés dont 2 Premiers Grands Crus Classés « A ».

Il s'agit de la septième édition du classement des Crus de Saint-Émilion. Dès sa création en 1955, il avait été voulu renouvelable et révisable tous les dix ans, afin de faire de ce processus de distinction au sein du vignoble de Saint-Émilion non pas une hiérarchie immuable, figée dans le marbre, mais une quête constante de l'excellence et une source d'émulation collective, obligeant ainsi chacun des promus et des prétendants à se remettre en permanence en question, à s'améliorer dans ses pratiques et à toujours mieux « faire parler » ses terroirs.

Près de 70 ans après sa création, ce classement des Crus de Saint-Émilion n'a rien perdu de son bien-fondé, ni de son caractère visionnaire, pour ne pas dire de sa modernité.

Nous l'affirmons avec conviction, en 2022 plus que jamais, le classement des Crus de Saint-Émilion est un inestimable outil de mise en lumière du territoire de Saint-Émilion, de ses vins, de ses différents terroirs, de son incomparable Histoire millénaire. Il vient récompenser l'énergie déployée au quotidien par les femmes et les hommes qui font vivre ce vignoble. Conforme à la philosophie qui est celle de Saint-Émilion, « la tradition en marche », ce classement perpétue une culture de l'exigence, un savoir-faire séculaire, une diversité aussi, tout en s'inscrivant pleinement dans son temps.

Depuis 1955 en effet, les règles fondamentales de ce classement n'ont pas été transformées. Elles sont restées fidèles aux mêmes principes, tout en s'adaptant aux évolutions du monde. C'est ainsi que les engagements environnementaux, essentiels aujourd'hui, ont naturellement pris place dans l'édification de ce classement tout comme les notions d'œnotourisme, Saint-Émilion accueillant chaque année plus d'un million de visiteurs. Mais depuis l'origine, la vérité se trouve au fond du verre : c'est toujours la dégustation du vin qui prime,

adossée à la notoriété car il n'y a pas de notoriété et de belles critiques sans qualité.

Tout comme la notion de terroir, la dimension humaine est essentielle tant elle est une composante de notre Histoire, de nos traditions et de notre identité qui ont valu à la juridiction de Saint-Émilion son inscription au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1999. Saint-Émilion est un vignoble vivant, en constante évolution.

Ce classement des Crus de Saint-Émilion prend aujourd'hui en compte une multitude de détails qui individuellement n'interviennent que pour peu, mais dont la somme permet d'atteindre l'excellence que doit garantir un classement. *In fine*, c'est bien la qualité du vin à travers le temps qui signe la grandeur et la réputation d'un vignoble. C'est ainsi que Saint-Émilion a su, par le travail et la rigueur de ses vigneron, génération après génération, conquérir le palais et le cœur des amateurs aux quatre coins du monde.

UNE HISTOIRE D'EXCEPTION

DONT LE CLASSEMENT EST L'HÉRITAGE



20 SIÈCLES D'EXCELLENCE

L'Histoire du vignoble de Saint-Émilion remonte à plus de vingt siècles. Si la présence humaine dans la région est avérée depuis le Paléolithique, les plus anciens vestiges archéologiques attestant d'une production de vin sont des amphores datant de 56 avant notre ère. C'est cependant au Moyen-Âge que le vignoble se développe fortement. D'abord au VIII^{ème} siècle grâce au moine Émilion d'origine bretonne, qui s'installe en ermite dans la région, bientôt rejoint par une communauté de fidèles. Mais surtout au XII^{ème} siècle grâce à Aliénor d'Aquitaine, qui par son mariage avec Henri II d'Angleterre, va donner un rayonnement exceptionnel aux vins de Saint-Émilion. En 1199, la promulgation de la Charte de Falaise

par le roi Jean Sans Terre, fils d'Aliénor, signe l'acte de naissance de la Jurade de Saint-Émilion, qui va contribuer au développement et à la renommée du vignoble de Saint-Émilion pendant plus de 500 ans et continue encore aujourd'hui.

C'est riche de cette foisonnante Histoire que le vignoble de Saint-Émilion va patiemment mener **une ambitieuse quête de reconnaissance de sa tradition d'excellence**. De la création du premier syndicat viticole de France en 1884 à la naissance du Classement des Crus de Saint-Émilion en 1955, nombreuses sont les étapes qui jalonnent l'histoire de ce vignoble millénaire.

Naissance de la Jurade de Saint-Émilion

1199

Création de l'AOC « Saint-Émilion »

1936

Élaboration du projet de règlement du classement sous l'égide de l'INAO et du Ministère de l'Agriculture

1952

Saint-Émilion, 1^{er} vignoble inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, au titre de ses paysages culturels

1999

1884

Création du Syndicat Viticole de Saint-Émilion

1948

Saint-Émilion : 1^{ère} AOC à officialiser le contrôle de la qualité des vins par la dégustation

1955

1^{er} Classement des Crus de Saint-Émilion

La notion de classement des Crus de Saint-Émilion apparaît au tournant des années 1950, dans la foulée de la mise en place par l'appellation, en 1948, du premier contrôle de la qualité des vins par la dégustation. En 1952, un projet de règlement du classement est élaboré sous l'égide de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) et du Ministère de l'Agriculture. En 1954, en complément de l'AOC Saint-Émilion instaurée en 1936, naissent trois nouvelles appellations : Saint-Émilion Grand Cru, Saint-Émilion Grand Cru Classé et Saint-Émilion Premier Grand Cru Classé.

S'inscrivant dans la dynamique qui est celle du vignoble de Saint-Émilion en ce milieu de XX^{ème} siècle, le classement des Crus fait preuve, dès sa création, d'une grande modernité et d'un **caractère extrêmement novateur**, en prévoyant d'être révisable tous les dix ans. Il induit ainsi, au sein de l'appellation, **une émulation collective, une saine concurrence et une culture du dépassement**, une envie de toujours progresser et de se remettre constamment en question. La connaissance des terroirs, la régularité des vins, l'expression identitaire des lieux et des parcelles, la promotion, la communication, les investissements techniques, viticoles et œnotouristiques... sont autant d'éléments que les vigneronns doivent travailler pour rejoindre l'élite des crus de Saint-Émilion.

En effet et dès l'origine, le cru est évalué dans son ensemble : même si le vin occupe une place prépondérante, le classement doit prendre en compte les milliers de détails qui concourent à l'excellence du cru.

Ainsi, dès sa première édition en 1955 (complétée en 1958), 75 châteaux intègrent le classement : 63 Grands Crus Classés et 12 Premiers Grands Crus Classés. En 1969, pour la deuxième édition, ils sont 84 – traduisant **le pouvoir d'attraction de ce classement** qui incite tous les vigneronns à viser l'excellence. Au cours des six éditions du classement, cette **émulation collective n'est pas démentie**. La dernière édition en 2012 consacre 82 propriétés : 64 Grands Crus Classés et 18 Premiers Grands Crus Classés.

UNE AMBITION COLLECTIVE



Le classement, c'est le cœur battant de Saint-Émilion : il illustre la belle diversité de notre vignoble. On y trouve autant de savoirs, de traditions, de talents, qu'il y a de trajectoires humaines sur notre territoire. Il nous montre, à travers les décennies, que la force de Saint-Émilion se fonde aussi bien sur l'héritage de familles ancrées ici depuis des générations que sur de nouveaux arrivants qui viennent enrichir l'histoire de leurs singularités. Tout cela contribue à la grande vitalité de l'appellation et à la modernité du classement. Le fait qu'il soit révisable tous les dix ans dynamise constamment l'ambition collective de Saint-Émilion, tirant tout le monde vers le haut.

JEAN-FRANÇOIS GALHAUD

Président du Conseil des Vins de Saint-Émilion



UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Pour tous les amateurs, les Crus Classés de Saint-Émilion véhiculent une part de rêve et sont intimement associés à la notion d'excellence dans l'univers des grands vins. Aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte de concurrence internationale, **ce classement conserve sa vocation première : celle d'offrir aux consommateurs du monde entier un repère, une garantie de régularité et de pérennité.**

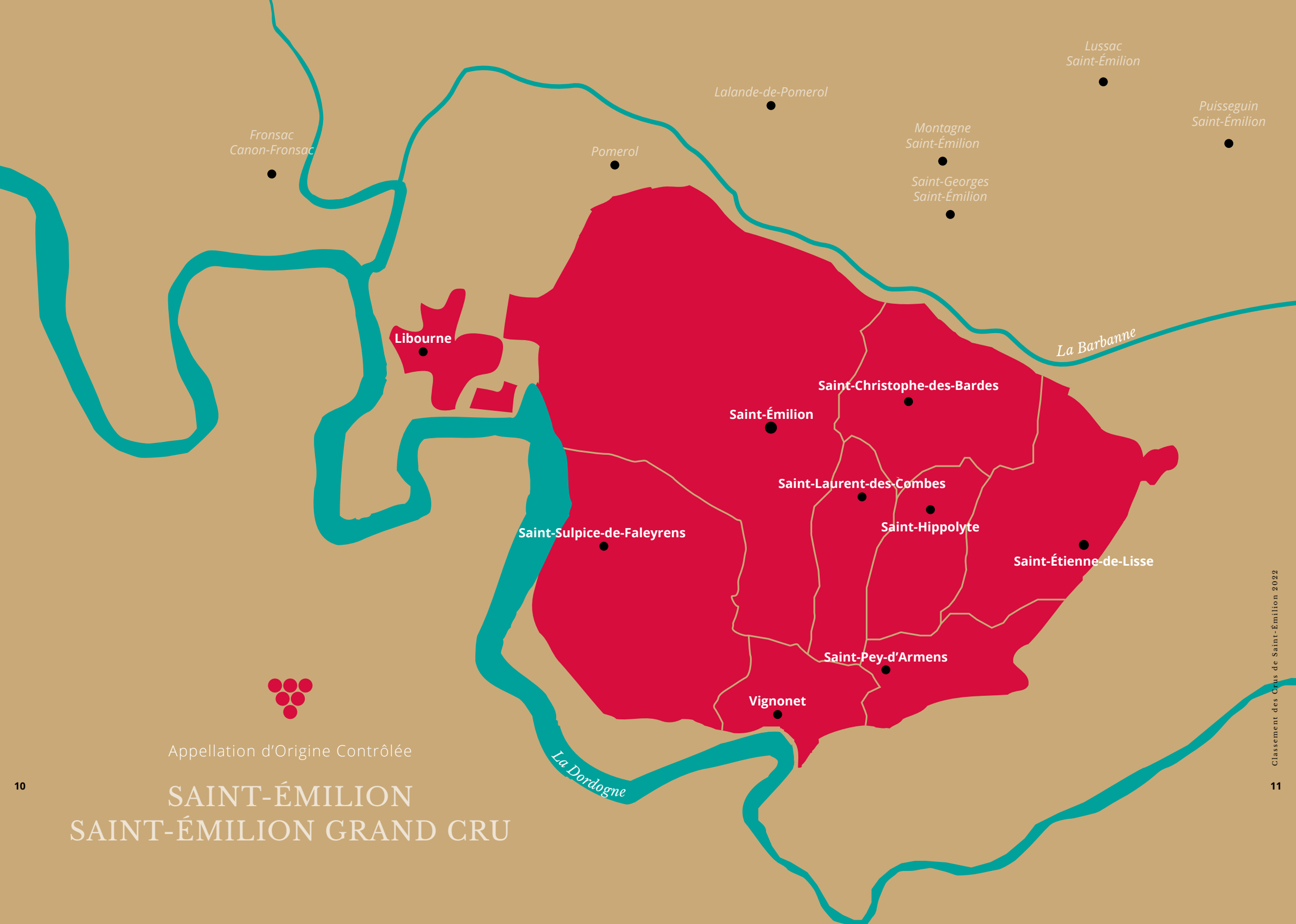
Il s'agit d'un cas de figure unique qui contribue pleinement à la singularité de Saint-Émilion, au même titre que son Histoire millénaire et que ses paysages culturels inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

Le Classement des Crus de Saint-Émilion est un grand héritage du passé, mais aussi une promesse d'avenir. C'est **une tradition, une exigence, le fruit de grands terroirs à l'épreuve du temps, le mariage d'un savoir-faire ancien et d'une grande expertise moderne et le souhait infatigable de faire toujours mieux, millésime après millésime.**



Le classement est un enjeu majeur pour les propriétés, tant il leur offre un rayonnement international et constitue un gage de qualité dans la durée pour les amateurs du monde entier. Ces derniers savent que chaque bouteille de Grand Cru Classé ou de Premier Grand Cru Classé est la promesse d'un moment d'exception.





Appellation d'Origine Contrôlée

SAINT-ÉMILION SAINT-ÉMILION GRAND CRU





LE CLASSEMENT

UNE MODERNITÉ
À L'ÉPREUVE DU TEMPS

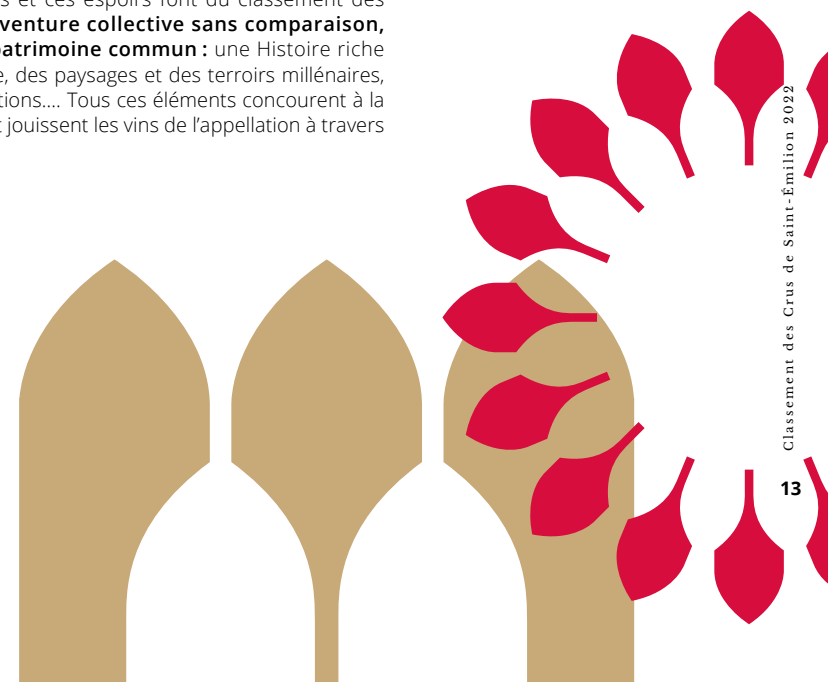
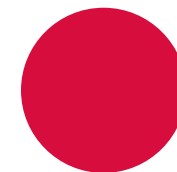


LA DÉFENSE D'UN PATRIMOINE COLLECTIF

Le classement 2022 des Crus de Saint-Émilion est le septième depuis 1955. Il est l'aboutissement de longs mois de travail et d'un examen approfondi de la part de la Commission de Classement, placée sous l'égide de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO). Cette commission, constituée de professionnels du vin extérieurs au vignoble bordelais, a œuvré avec l'organisme certificateur Bureau Veritas pour garantir **une totale indépendance et une parfaite objectivité dans l'élaboration du classement**, de la constitution de la grille d'évaluation au résultat final.

Pour les propriétés, la candidature au classement a mobilisé un immense travail de fond, dans la constitution exigeante des dossiers mais surtout bien en amont, dans la recherche de précision et d'excellence qui préside à toute démarche de reconnaissance en tant que Grand Cru Classé ou Premier Grand Cru Classé. **Cette quête est la somme de nombreux investissements, réflexions, efforts et remises en question, s'étirant sur plusieurs années, parfois sur plusieurs générations. Elle est le fruit d'une vie de vigneron.**

Ce dynamisme, ces ambitions et ces espoirs font du classement des Crus de Saint-Émilion **une aventure collective sans comparaison, qui défend et sublime un patrimoine commun** : une Histoire riche de traditions et de savoir-faire, des paysages et des terroirs millénaires, des engagements, des innovations... Tous ces éléments concourent à la renommée incontestable dont jouissent les vins de l'appellation à travers le monde.



LA PLACE CENTRALE DU TERROIR ET DU VIN

Le classement des Crus de Saint-Émilion est, comme son nom l'indique, **un classement de crus et pas seulement un classement de vins**. Il reconnaît et salue le travail d'excellence accompli par les propriétés sur le long terme : ce travail se constitue d'une somme de détails, pour certains infimes, mais qui tous combinés, place ces propriétés parmi l'élite de l'appellation. Pour accéder à un tel niveau, rien ne doit être négligé ni laissé au hasard, à commencer par le degré de perfectionnisme qui prévaut à la conduite des exploitations et à l'approche qualitative des vins. Ce perfectionnisme se retrouve dans chacun des crus qui ont été retenus au sein du classement, mariant un savoir-faire séculaire avec un goût de l'innovation, une approche scientifique et rigoureuse des pratiques viticoles et vinicoles, en accord avec les défis liés au développement durable.

La renommée de Saint-Émilion élève et oblige les vigneronnes qui veulent faire partie du classement. C'est pourquoi **l'expression des terroirs et la dégustation des vins sont le premier critère d'évaluation de ce classement : le niveau de qualité et la constance des vins constituent le socle de la notation** ; mais celui-ci ne peut être décorrélé d'un autre critère majeur qui est la caractérisation de l'exploitation : assiette foncière, homogénéité des entités culturelles, analyse topographique et géo-pédologique. C'est donc l'ensemble de l'approche viticole et vinicole, la sublimation des terroirs et la façon dont ils reflètent, dans le cadre de la dégustation, une qualité régulière et une aptitude au vieillissement, qui forme **l'essence même de la reconnaissance en Grand Cru Classé ou Premier Grand Cru Classé**.

La partie consacrée à la dégustation dans le processus de classement a occupé une place centrale (voir encadrés détaillant la méthodologie et la notation) : elle a mobilisé, **sous la supervision de Gilles de Revel, Professeur à l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin) et doyen honoraire de la faculté d'œnologie**, 43 dégustateurs-experts. Ainsi, **de décembre 2021 au mois d'avril 2022, 1343 échantillons ont été dégustés**.

Pour être dégustateur-expert, il fallait justifier d'au moins 10 ans d'expérience reconnue dans l'exercice de la dégustation : sommelier, œnologue, formateur en dégustation, responsable de laboratoire, professionnel du vin... Avant d'entamer ce long travail d'évaluation, chacun a fait l'objet d'un encadrement spécifique à l'approche des vins de Saint-Émilion, qui s'est déroulé en deux temps – à l'automne 2021 et au premier trimestre 2022, particulièrement dédié aux millésimes anciens.

De décembre 2021
au mois d'avril 2022



1343
échantillons
dégustés

Bureau Veritas a été en charge du recrutement, de l'encadrement et de la formation des dégustateurs du classement. Le professeur Gilles de Revel est intervenu en tant qu'expert en appui de Bureau Veritas.

Les dégustateurs ont été appelés à candidater par voie de presse. Le niveau exigé était celui d'une expérience significative de 10 ans, d'une bonne connaissance des vins de Bordeaux et de Saint-Émilion Grand Cru en particulier, et de diplômes justifiant la formation initiale (DNO, DUAD...). Les candidats sélectionnés ont subi un examen de connaissance théorique du produit, de l'appellation, des millésimes, puis des tests de dégustation ont permis de juger de leur niveau. À la suite de ces tests, la sélection finale a permis de recruter un nombre suffisant de dégustateurs pouvant assurer le très grand nombre de dégustations et la fréquence importante des séances.

Le panel sélectionné a suivi une formation en plusieurs séances, aussi bien sur les conditions très strictes des dégustations pour le classement que sur la technique employée pour cet examen organoleptique, sur l'attendu et les critères d'appréciation, sur la méthodologie employée et le système de notation.

La formation s'est particulièrement concentrée sur les critères de sélection choisis pour ces dégustations du classement : qualité, constance des vins, et l'aptitude au vieillissement des vins pour les Premiers Grands Crus Classés.

Tous les points examinés par Bureau Veritas et soumis à la Commission de Classement ont permis d'établir des notes prises en compte dans la composition de la note finale ainsi définie :

Pour les « Grands Crus Classés »

LA NOTE FINALE	50 % Dégustation
	20 % Notoriété (promotion, distribution, valorisation)
	20 % Terroirs (assiette foncière, homogénéité, qualité des terroirs)
	10 % Conduite de l'exploitation (viticulture et œnologie)

Pour les « Premiers Grands Crus Classés »

LA NOTE FINALE	50 % Dégustation
	35 % Notoriété (promotion, distribution, valorisation)
	10 % Terroirs (assiette foncière, homogénéité, qualité des terroirs)
	5 % Conduite de l'exploitation (viticulture et œnologie)

Une note minimale de 14 sur 20 était nécessaire pour accéder au rang de Grand Cru Classé quand une note globale de 16 sur 20 était nécessaire pour le titre de Premier Grand Cru Classé. Précision importante, ne pouvaient être examinées en Premier Grand Cru Classé que les candidatures des exploitations déjà admises en Grand Cru Classé.



16 Le classement des vins de Saint-Émilion identifie de manière très précise pour chaque propriété les parcelles qui auront le droit de rentrer dans la production de chaque cru classé pour les 10 années à venir.



Il est primordial de rappeler que la dégustation demeure la colonne vertébrale du classement et qu'elle concerne 50 % de la note finale, pour les Grands Crus Classés comme pour les Premiers Grands Crus Classés — ce qui les différencie étant la profondeur des millésimes dégustés, 10 pour les Grands Crus Classés et 15 pour les Premiers Grands Crus Classés. La qualité, la régularité des vins, le travail des propriétés sur la durée et la façon dont elles expriment l'identité de leurs terroirs sont donc des éléments centraux et décisifs dans le fait d'appartenir au classement des Crus de Saint-Émilion. Ceci nous rappelle qu'il n'y a pas de grand vin sans grands terroirs, sans femmes et sans hommes engagés, sans une conviction forte dans la conduite des exploitations. Tout ceci participe de façon décisive à la grandeur d'un cru et à son accession au classement.

JEAN-FRANÇOIS GALHAUD

Président du Conseil des Vins de Saint-Émilion



UN CLASSEMENT QUI VIT AVEC SON TEMPS

Au côté de la dégustation, fruit de l'expression des terroirs, d'autres critères occupent une place importante dans la note finale. Ils illustrent, eux aussi, la modernité du classement et sa dimension transversale, puisque **celui-ci prend en compte une multitude d'éléments qui participent au rayonnement d'une propriété.**

a. La notoriété

Le premier de ces éléments est la **notoriété**, qui occupe une part significative de la notation finale pour les Grands Crus Classés (20%) et plus encore pour les Premiers Grands Crus Classés (35%). Par notoriété, il faut entendre **la valorisation nationale ou internationale du vin de l'exploitation, la mise en valeur du site** (actions de promotion, actions liées à l'œnotourisme...) et **les modes de distribution**. Autant de critères qui contribuent au prestige d'un Cru Classé et à l'appellation tout entière.

Il est important de souligner que cette notion de notoriété précède le classement et non l'inverse : ce n'est pas le classement qui crée la notoriété, il la consacre et reconnaît ainsi tous les efforts faits en amont par la propriété pour faire connaître ses vins auprès des amateurs du monde entier. Cette dimension était déjà présente dès 1955, lors du premier classement, témoignant déjà de son caractère visionnaire.

Dans cette partie notoriété, **l'œnotourisme** est également pris en compte. Sans préjuger de l'ampleur des investissements mis en œuvre, cette note reconnaît la qualité de l'accueil, la diversité de l'offre ou encore l'accessibilité des installations au public.

b. Les terroirs

La qualité des terroirs, l'homogénéité de l'assiette foncière, c'est-à-dire de toutes les parcelles qui concourent à l'élaboration du cru, ont fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, seuls les raisins issus de l'assiette foncière classée auront le droit d'être vinifiés et de produire le cru classé pendant les dix prochaines années.

c. La conduite de l'exploitation

La notion de **conduite de l'exploitation** joue évidemment un rôle important dans la note finale. Face aux enjeux environnementaux et climatiques auxquels doit faire face toute la filière viticole, il est essentiel qu'un Grand Cru Classé fasse preuve d'engagement, de traçabilité, de cohérence et de vision sur ses pratiques culturelles comme sur ses choix de vinification. Sans imposer de directive particulière en matière de certification, ce sujet a été pris en compte de façon attentive, puisqu'il est **indissociable de l'image des propriétés et de la qualité du vin qu'elles produisent.**

Cette évaluation s'est faite sous la forme **d'audits de chaque exploitation :**

- > Des auditeurs encadrés par Bureau Veritas se sont chargés de ces audits de décembre 2021 à avril 2022
- > Chaque audit a donné lieu à un rapport individuel structuré autour des critères du règlement.

À l'issue du processus d'examen (étude des dossiers, dégustations, audits), la commission a pu traiter l'ensemble des résultats. La procédure prévoyait une **phase d'appel** pour permettre aux propriétés « en ballotage » n'ayant pas atteint le nombre de points nécessaires, de faire valoir devant la commission certains éléments qui auraient pu être mal interprétés. Trois journées d'audition ont été consacrées à l'examen final de ces candidatures.



Tout en restant solide sur leurs bases, notamment dans la place essentielle de la dégustation ou l'encadrement très strict de l'assiette foncière, les règles du classement ont su évoluer avec leur temps.

Aujourd'hui, n'est-il pas naturel par exemple de donner une importance particulière aux démarches environnementales ? 90% du vignoble de Saint-Émilion est aujourd'hui engagé dans une démarche environnementale (avec un objectif de 100% des propriétés certifiées en 2023 inscrit dans son cahier des charges). Les crus classés se doivent donc de montrer l'exemple en termes d'implication pour l'environnement et la biodiversité. Tout cela contribue au rayonnement de l'appellation et à la pérennité du classement.

FRANCK BINARD

Directeur Général du Conseil des Vins de Saint-Émilion





141

Dossiers de candidature retirés auprès des services de l'INAO



114

Dossiers de candidature déposés



43

Experts dégustateurs mobilisés



1343

Échantillons dégustés en 4 mois



85

Châteaux consacrés par le Classement 2022 des Crus de Saint-Émilion



2

Premiers Grands Crus Classés « A »



12

Premiers Grands Crus Classés



71

Grands Crus Classés



- 43 dégustateurs-experts ont été mobilisés pour la dégustation.

- Les dégustateurs étaient réunis en groupe de 12 pour chaque session de dégustation.

- Les dégustateurs ont été évalués de façon continue au cours du processus de dégustation.

- Un même vin a été dégusté 12 fois pour chaque millésime.

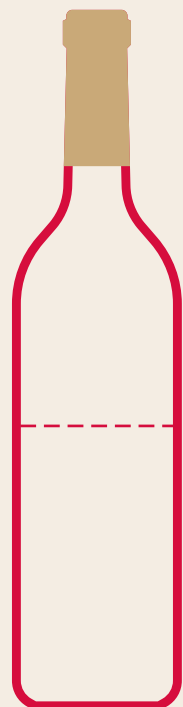
- Pour la candidature en tant que Grand Cru Classé, il fallait présenter 10 millésimes entre 2010 et 2019.

- Pour la candidature en tant que Premier Grand Cru Classé, il fallait présenter 15 millésimes entre 2005 et 2019.

- Les dégustations se faisaient de façon horizontale, par millésime.

MÉTHODOLOGIE DE DÉGUSTATION





50%
la
dégustation

La dégustation des vins donnait lieu à l'établissement d'une note qui comptait pour 50 % de la note finale en vue du classement.

50%

Notoriété

Terroirs

Conduite de l'exploitation

/20

visuel
olfactif
gustatif

La note de dégustation

Il s'agit d'une note globale sur 20, basée sur plusieurs critères prédéfinis en trois catégories :



1^{ÈRE} ÉDITION

Classement du 16 juin 1955
complété en 1958

12
Premiers Grands Crus Classés

63
Grands Crus Classés

2^È ÉDITION

Classement du 17 novembre 1969

12
Premiers Grands Crus Classés

72
Grands Crus Classés

3^È ÉDITION

Classement du 23 mai 1986

11
Premiers Grands Crus Classés

63
Grands Crus Classés

4^È ÉDITION

Classement du 8 novembre 1996

13
Premiers Grands Crus Classés

55
Grands Crus Classés

5^È ÉDITION

Classement du 12 décembre 2006

15
Premiers Grands Crus Classés

57
Grands Crus Classés

6^È ÉDITION

Classement du 6 septembre 2012

18
Premiers Grands Crus Classés

64
Grands Crus Classés

CLASSEMENT DES CRUS DE SAINT-ÉMILION 2022



SEPTIÈME ÉDITION

-

2

PREMIERS GRANDS CRUS CLASSÉS «A»

-

Château FIGEAC
Château PAVIE

-

12

PREMIERS GRANDS CRUS CLASSÉS

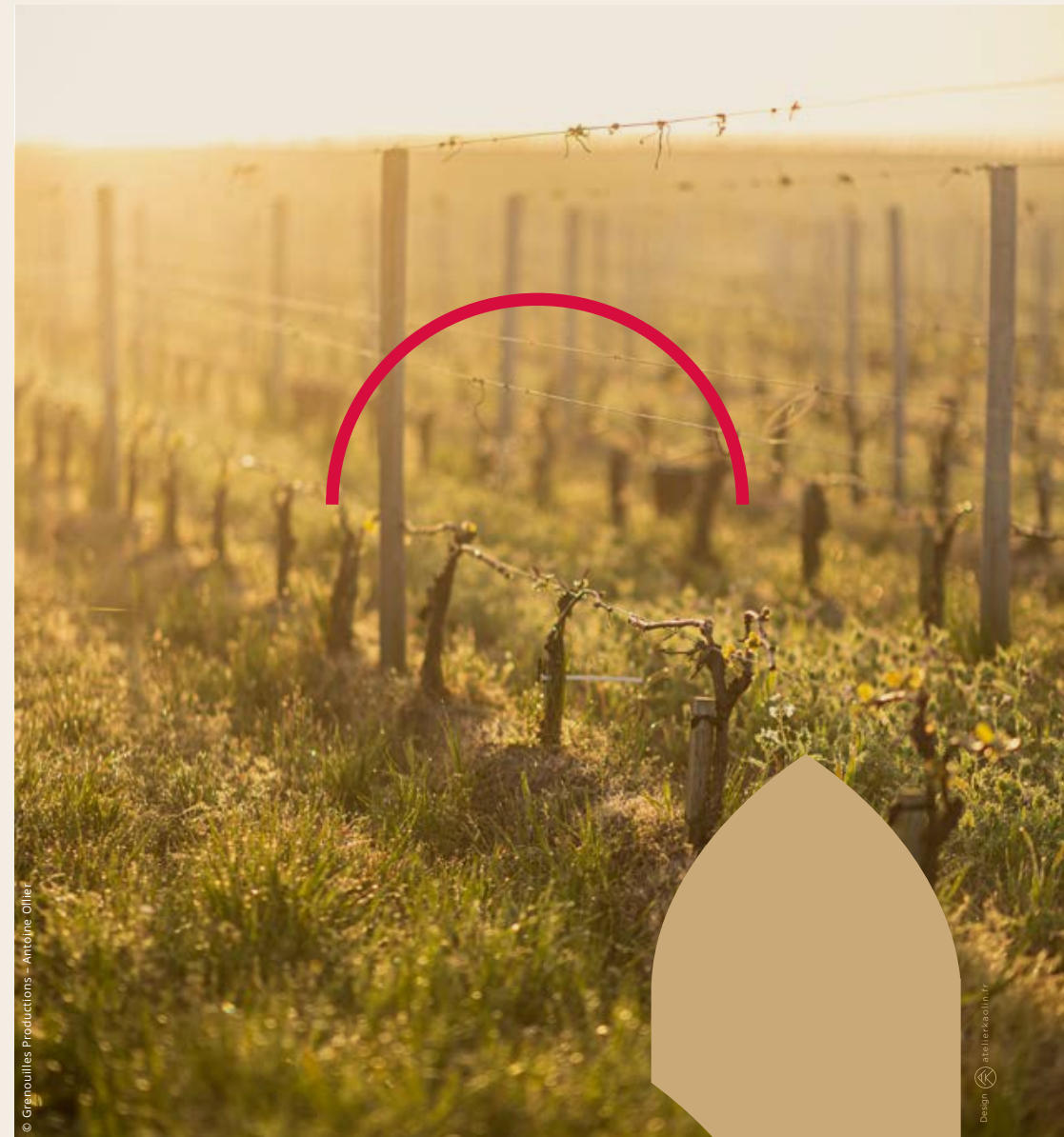
Château BEAU-SEJOUR BECOT
Château BEAUSEJOUR HERITIERS DUFFAU
LAGARROSSE
Château BELAIR MONANGE
Château CANON
Château CANON LA GAFFELIERE
Château LARCIS DUCASSE
Château PAVIE MACQUIN
Château TROPLONG MONDOT
Château TROTTEVIEILLE
Château VALANDRAUD
CLOS FOURTET
LA MONDOTTE

71

GRANDS CRUS CLASSÉS

Château BADETTE
Château BALESTARD LA TONNELLE
Château BARDE-HAUT
Château BELLEFONT-BELCIER
Château BELLEVUE
Château BERLIQUET
Château BOUTISSE
Château CADET-BON
Château CAP DE MOURLIN
Château CHAUVIN
Château CLOS DE SARPE
Château CORBIN
Château CORBIN MICHOTTE
Château COTE DE BALEAU
Château CROIX DE LABRIE
Château DASSAULT
Château DE FERRAND
Château DE PRESSAC
Château DESTIEUX
Château FAUGERES
Château FLEUR CARDINALE
Château FOMBRAUGE
Château FONPLEGADE
Château FONROQUE
Château FRANC MAYNE
Château GRAND CORBIN
Château GRAND CORBIN-DESPAGNE
Château GRAND MAYNE
Château GUADET
Château HAUT-SARPE
Château JEAN FAURE
Château LA COMMANDERIE
Château LA CONFESSION

Château LA COUSPAUDE
Château LA CROIZILLE
Château LA DOMINIQUE
Château LA FLEUR MORANGE
Château LA MARZELLE
Château LA SERRE
Château LA TOUR FIGEAC
Château LANIOTE
Château LARMANDE
Château LAROQUE
Château LAROZE
Château LE CHATELET
Château LE PRIEURE
Château MANGOT
Château MONBOUSQUET
Château MONTLABERT
Château MONTLISSE
Château MOULIN DU CADET
Château PEBY FAUGERES
Château PETIT FAURIE DE SOUTARD
Château RIPEAU
Château ROCHEBELLE
Château ROL VALENTIN
Château SAINT-GEORGES (COTE PAVIE)
Château SANSONNET
Château SOUTARD
Château TOUR BALADOZ
Château TOUR SAINT CHRISTOPHE
Château VILLEMAURINE
Château YON-FIGEAC
CLOS BADON THUNEVIN
CLOS DE L'ORATOIRE
CLOS DES JACOBINS
CLOS DUBREUIL
CLOS SAINT-JULIEN
CLOS SAINT-MARTIN
COUVENT DES JACOBINS
LASSEGUE



Contacts

FRANCK BINARD

Directeur Général
franck.binard@vins-saint-emilion.com
06 86 67 95 13

ÉMILIE RENARD

Responsable Communication
emilie.renard@vins-saint-emilion.com
06 15 33 33 82

www.vins-saint-emilion.com

-  [vins-saint-emilion](#)
-  [vins-saint-emilion](#)
-  [vins-saint-emilion](#)
-  [Conseil des Vins de Saint-Emilion](#)

